

F. — FINANCES

RAPPORT DE LA BANQUE D'ALGÉRIE.

De longues périodes de sécheresse ont compromis et parfois anéanti les récoltes, celle des indigènes notamment ; beaucoup de ces derniers n'ont pas retiré de leurs exploitations le minimum nécessaire à leur subsistance et l'administration a dû prolonger et souvent accentuer l'effort d'assistance que de pareilles infortunes lui imposent depuis plusieurs années.

Nous abordons ainsi un point particulièrement délicat de l'organisation économique de notre domaine méditerranéen. La parcimonie de la nature ne suffit pas à expliquer le déséquilibre quasi-permanent que l'on constate entre les besoins et les ressources d'un trop grand nombre de fellahs ; la vérité est que les méthodes traditionnelles d'exploitation du sol répondent de moins en moins aux nécessités nouvelles créées par l'accroissement rapide d'une population dont un siècle de paix française a détourné les épidémies, les invasions et les guerres qui, autrefois, la décimaient périodiquement. Si aride qu'elle soit, la terre est loin d'être stérile ; l'exemple des colons européens, installés dans les mêmes régions, montre chaque jour comment on peut y créer la fertilité et en obtenir des rendements d'une suffisante régularité ; il faut évidemment renoncer aux anciennes pratiques de la culture extensive et y substituer des techniques maintenant consacrées par une longue expérience.

Le problème apparaît complexe à tous ceux qui savent avec quelles difficultés et combien de lenteur on arrive à transformer les usages séculaires de tout un peuple ; il préoccupe les pouvoirs publics et le Gouverneur général a récemment pris de très intéressantes initiatives dont on doit souhaiter le plein succès. La question est, en effet, de celles qu'il faut résoudre ; aussi longtemps qu'elle demeurera posée, notre œuvre de colonisation ne sera pas parachevée et un voile atténuera l'optimisme auquel conduit la constatation des heureux résultats obtenus dans tant d'autres domaines.

En Algérie, la récolte des blés est de nouveau restée inférieure à la normale quant au rendement. La qualité est, par contre, généralement bonne. Comme l'année précédente, les semailles s'étaient effectuées dans des circonstances favorables ; mais des chaleurs précoces ont entraîné une évolution trop hâtive de la végétation qui fut ensuite contrariée par l'excessive sécheresse du printemps. Des pluies tardives ont, partiellement, rétabli la situation des cultures européennes ; elles furent souvent sans action sur les cultures indigènes trop gravement atteintes pour pouvoir être sauvées.

La production s'établit ainsi qu'il suit :

Blé dur : 5.300.000 quintaux contre 5 millions en 1936 ;

Blé tendre : 2.600.000 quintaux contre 3 millions en 1936 ;

Au total : 7.900.000 quintaux contre 8 millions en 1936, 9.100.000 en 1935 et 11.725.000 en 1934.

L'écoulement de cette récolte doit être aisément assuré. Sans doute certains estiment-ils que — spécialement pour les blés durs — les prix officiels n'ont pas été fixés à un niveau assez élevé. Cette appréciation serait-elle fondée qu'il est équitable de mettre en parallèle les avantages de la stabilité des cours que garantit la nouvelle organisation du marché ; certes, les céréaliculteurs seront désormais privés des primes dont ils ont souvent bénéficié dans le passé, lorsque les blés nord-africains étaient recherchés pour assurer la soudure entre deux campagnes successives ; mais il n'en demeure pas moins que, pour l'immense majorité d'entre eux, mieux vaut être assuré d'un prix constant,

hors d'atteinte des variations spéculatives, que de bénéficier parfois de hausses anormales presque toujours suivies de brutales dépressions.

Les céréales secondaires ont laissé plus de déception que les blés ; en territoire indigène, les orges ont particulièrement souffert de la sécheresse qui a persisté jusqu'à leur maturité ; les hauts cours pratiqués sur le marché ne font que rendre moins aisé et plus onéreux le ravitaillement des populations dans les cas trop fréquents où la moisson fut insuffisante pour assurer la vie de ceux qui l'avaient préparée.

Pour la Tunisie, les résultats des deux dernières campagnes sont comparés dans le tableau ci-dessous :

	1936 (en quintaux)	1937
Blé dur	1.200.000	3.000.000
Blé tendre	1.000.000	2.000.000
Orge	750.000	2.000.000
Avoine	100.000	250.000

L'année 1936 avait été particulièrement mauvaise, au point qu'il avait fallu faire un large appel aux importations pour alimenter la consommation locale. La situation qui fut, à certains moments, alarmante, se trouve maintenant d'autant mieux rétablie que le financement de la récolte a été facilité par l'intervention de l'Office du blé ; entrant, pour la première fois, en pleine activité, celui-ci a permis de maintenir la fixité des cours dans une période où les besoins d'argent des colons auraient, sans son concours, entraîné des réalisations massives à des prix en baisse.

Dans les trois départements algériens, le vignoble a, en 1936, produit 11.527.000 hectolitres. Il faut remonter à l'année 1927 pour constater une production aussi faible, et bien plus loin encore si l'on prend pour terme de comparaison le rendement à l'hectare ; celui-ci n'a atteint que 29 hectolitres, alors que la moyenne de la période quinquennale antérieure ressortait à plus de 50 hectolitres. Par contre, la qualité et la richesse alcoolique n'ont rien laissé à désirer ; ce sont là les éléments qui concourent d'ordinaire à créer la cote avantageuse dont les vins algériens bénéficient dans la métropole où ils sont recherchés pour relever le degré souvent faible des vins méridionaux. Mais deux circonstances ont, cette année, modifié l'allure habituelle du marché ; d'une part, sur l'une et l'autre rive de la Méditerranée, la récolte s'est présentée avec des caractéristiques analogues, notamment en ce qui concerne la teneur en alcool ; d'autre part, justement soucieux de conserver ses débouchés, le commerce s'est efforcé d'éviter au consommateur, dans toute la mesure possible, la hausse qu'entraînait automatiquement le jeu des règles constituant le nouveau statut de la viticulture. De là, la moindre faveur qui s'est attachée aux vins de belle constitution. Les exportateurs de l'Afrique du Nord ont eu, enfin, à supporter d'importants relèvements sur le coût des fûts, les tarifs des transports et des assurances maritimes. Les prix de vente à la propriété n'ont pas dès lors répondu à tous les espoirs, bien qu'ils soient restés, dans l'ensemble, supérieurs à ceux des campagnes précédentes.

Les cours se sont tout d'abord tenus à la parité de ceux qui étaient enregistrés sur les places du Midi ; mais, dès la mi-février, un tassement s'est produit qui n'a fait que s'accroître pendant les mois suivants ; de l'examen des mercuriales, on peut conclure que la majeure partie de la récolte s'est écoulée à des prix inférieurs de 3 francs environ par degré à ceux qui étaient pratiqués en France et qu'en outre la cotation au volume

a progressivement tendu à se substituer à la cotation au degré, si bien que la valeur de l'hectolitre est actuellement à peu près uniforme pour des vins de richesse très différente. Il est à souhaiter qu'une telle évolution ne se prolonge pas au delà des circonstances assez exceptionnelles qui l'ont provoquée : l'Algérie est traditionnellement orientée vers la production de qualité ; elle pourrait tout aussi bien s'attacher à la recherche de la quantité et une telle tendance, si elle se manifestait, ajouterait de nouvelles difficultés au problème déjà si ardu de l'aménagement du marché vinicole.

La viticulture n'a pas, en 1937, été plus favorisée que l'année précédente ; les gelées, les vents et la sécheresse ont, tour à tour, contrarié la végétation et le rendement ne paraît pas, d'après les estimations récentes, devoir dépasser beaucoup celui de la campagne antérieure ; les vins obtenus seront d'excellente composition.

Pour la Tunisie, les chiffres de 1937 — 1.200.000 hectolitres au maximum — resteront inférieurs à ceux de 1936 : 1.421.000 hectolitres. Le vignoble de la Régence est de plus en plus menacé par le phylloxéra qui ne cesse de s'étendre malgré les mesures prises pour le combattre.

Bien qu'assez variable d'une région à l'autre, la récolte d'agrumes a donné, globalement, de bons résultats ; elle atteint 890.000 quintaux et s'avère ainsi supérieure à toutes celles des dix dernières années.

D'autre part, la diminution de la concurrence espagnole et un renforcement de la protection douanière ont entraîné, sur le marché métropolitain, une hausse sensible des cours qui a permis de réaliser d'appréciables profits.

La culture des oranges et des mandarines est d'ailleurs en voie de développement constant. Plus de 1.100 hectares nouveaux lui ont été affectés cette année et d'importantes plantations sont en voie de réalisation dans les zones rendues irrigables par la construction des grands barrages.

Plus grande encore a été l'activité de la production maraîchère ; le tableau ci-dessous indique le mouvement des exportations pendant les premiers semestres des trois dernières années :

	1935	1936	1937
	(en quintaux)		
Pommes de terre.....	445.500	709.539	761.982
Artichauts	154.506	215.141	374.366
Carottes	73.960	129.645	91.474
Haricots verts	42.896	62.468	47.593
Petits pois	21.935	41.020	45.032
Tomates	33.029	108.399	115.723

La progression de ces chiffres ne doit cependant pas conduire à des conclusions trop optimistes.

Tout d'abord, les bénéfices ne se sont pas accrus dans la mesure où s'augmentait le chiffre d'affaires : l'Algérie ne recueille le plein de ces bénéfices que si ses récoltes précèdent nettement celle des maraîchers métropolitains ; ce ne fut pas le cas cette année où les départements méridionaux, grâce à la précocité du printemps, ont pu, de très bonne heure, ravitailler les centres de consommation.

D'autre part, l'Algérie se trouve de plus en plus en concurrence avec de nouveaux exportateurs qui cherchent à reconstituer chez nous les débouchés que les restrictions commerciales leur ont fermés dans d'autres pays.

Enfin, pour des raisons qui ne sont pas toutes accidentelles, la culture des légumes tend vers une surproduction qui pourrait, dans un proche avenir, l'exposer à une crise néfaste et d'autant plus redoutable qu'elle est essentiellement l'œuvre de petits agriculteurs dont c'est le métier et l'unique moyen de subsistance.

Des deux côtés de la Méditerranée, la question retient l'attention des services officiels ; mais il est certain que, dans une lutte désormais difficile, les meilleurs atouts seront ceux que les intéressés mettront eux-mêmes dans leur jeu ; grâce à leur persévérance, les animateurs des groupements économiques sont parvenus à convaincre les colons que la qualité devait être le but principal de

leurs efforts. Un décret du 25 décembre 1936 a imposé des règles de « standardisation » qui s'appliquent tout d'abord aux fruits et aux légumes d'exportation courante. Grâce à ces mesures, l'origine algérienne d'une marchandise, qui fut trop longtemps un élément de défaveur, doit peu à peu devenir un facteur de valorisation. Il suffit, pour s'en persuader, de constater qu'aux étalages du commerce de détail, l'indication de la provenance tend déjà à se substituer à l'anonymat sous lequel les produits nord-africains étaient jusqu'à présent vendus.

La récolte des figues de 1936 a été à peu près moyenne ; celle qui s'achève actuellement s'annonce plus satisfaisante. Le relèvement des droits de douane et aussi les progrès réalisés dans la préparation et la présentation des fruits ont permis de vendre à meilleur prix, surtout les espèces de choix. Les expéditions par mer ont porté en 1936 sur 131.700 quintaux, chiffre en notable progression sur les précédents.

Le marché des dattes présente les mêmes caractéristiques, bien que le redressement des cours y ait été moins sensible ; 136.000 quintaux ont été exportés, alors que la moyenne des trois campagnes antérieures s'établissait à moins de 100.000 quintaux.

Pour les figues comme pour les dattes, les récoltants n'ont malheureusement que peu profité d'une reprise qui a, le plus souvent, été compensée par l'aggravation des dépenses de manipulation et de transport.

En Tunisie, les perspectives sont très favorables ; on prévoit, pour les dattes de luxe, une production de 20.000 quintaux contre 5.000 en 1936, et pour les dattes communes de 300.000 quintaux contre 70.000 l'année dernière.

Les exportations d'ovins se poursuivent en ascension régulière, ainsi que le fait ressortir le relevé suivant :

1932	643.000 têtes
1933	696.000 —
1934	750.000 —
1935	846.000 —
1936	1.000.000 —

Les cours ont conservé une orientation ferme ; mais le gain des éleveurs s'est trouvé limité par la majoration, plus rapide que celle des prix, des frais généraux qui grèvent le commerce du bétail.

Les produits dérivés de l'élevage se sont bien écoulés. Les laines de tannerie (toisons blanches) valaient au début de l'année dernière environ 1.000 francs les 100 kilos ; elles étaient cotées 1.800 francs à la fin du mois de septembre. Cette hausse, consécutive à la dévaluation du franc et à une demande très active de la métropole et des pays étrangers, a provoqué un développement rapide des exportations. De 1931 à 1935, celles-ci avaient oscillé autour d'une moyenne de 40.000 quintaux ; elles atteignirent 83.000 quintaux en 1936 et, pour le premier semestre de la présente année, elles s'élèvent déjà à 62.500 quintaux.

Quelques appréhensions se manifestent dans les milieux intéressés en raison de l'extension que la fabrication de la laine artificielle prend dans divers pays d'Europe et en France même ; cette matière est douée d'un pouvoir isolant et feutrant qui permet, dans certains usages, de la substituer dès maintenant aux laines naturelles.

Les cours des cuirs et des peaux se sont relevés comme ceux des laines ; les transactions ne se sont cependant pas sensiblement accrues en 1936 ; depuis quelques mois seulement, elles paraissent devenir un peu plus actives.

Ainsi que nous le laissons prévoir dans notre précédent rapport, la production des huiles est demeurée au-dessous de la normale. Mais, pour l'Algérie tout au moins, l'équilibre s'est trouvé rétabli du fait que les prix ont monté dans une proportion très supérieure au coefficient de réduction de la récolte. Les pouvoirs publics ont même dû intervenir pour freiner un mouvement qui tendait à porter à un niveau excessif la valeur d'une denrée de première nécessité pour le ravitaillement des populations locales.

A cette disette, paraît devoir succéder l'abondance, en Tunisie notamment, où l'on escompte un rendement de 55.000.000 de kilos contre 15.000.000 seulement en 1936-1937.

En ce qui concerne les cultures industrielles, le tabac conserve toujours sa place prééminente ; la campagne précédente s'est déroulée normalement et, cette année encore, on table pour l'ensemble de l'Algérie sur une récolte moyenne en quantité mais de très bonne qualité ; les conditions de vente, surtout pour les premiers choix, donnent satisfaction aux planteurs.

Par contre, les exportations de crin végétal ne cessent de diminuer. De 618.000 quintaux en 1929, elles sont tombées à moins de 139.000 quintaux en 1936 et cette régression continue paraît bien devoir être définitive ; le palmier nain, qui appartient à la flore spontanée de l'Afrique du Nord, exige en effet de bonnes terres, de la chaleur et de l'humidité. Or, les régions où de telles conditions se trouvent remplies sont évidemment celles qui sont peu à peu gagnées par la colonisation. Le crin végétal qui pendant longtemps a tenu une place importante dans l'économie algérienne n'y joue plus qu'un rôle très secondaire.

L'alfa se défend mieux ; les ventes de 1936 n'accusent aucun fléchissement ; celles de 1937 marquent même une sensible progression qui est peut-être due à la constitution de stocks opérée en prévision de hausses possibles.

Le marché des lièges a continué de s'améliorer ; toutes les quantités mises aux enchères dans les adjudications publiques, ont trouvé preneur à des prix nettement en progrès ; leur moyenne s'établit à 125 francs au lieu de 57 francs en 1935 ; de tels cours n'ont d'ailleurs rien d'anormal si l'on considère qu'ils correspondent à peine au quadruple de ceux qui étaient pratiqués avant guerre. Les sorties ont passé à 43.440 tonnes, contre 36.000 tonnes pour chacune des deux campagnes antérieures.

Nous indiquons dans le tableau ci-dessous quel a été, pendant les dernières années, le mouvement des produits miniers expédiés des ports algériens :

	Fer	Plomb	Zinc	Phosphate
	(en tonnes)			
1934	1.419.000	213	2.350	651.150
1935	1.461.000	1.763	3.650	501.000
1936	2.173.000	5.982	8.795	563.400
1937	1.376.000	4.375	7.719	291.600

(1^{er} semestre).

Le développement des armements et la partielle carence de l'Espagne expliquent la reprise d'activité dont ont bénéficié les exploitations de minerais métalliques ; mais les tonnages restent encore très au-dessous de ceux qui avaient été obtenus dans le passé. L'accroissement de la demande paraît être imputable à des causes trop temporaires pour que les sociétés procèdent aux investissements de capitaux qu'exigerait une exploitation plus intensive des gisements.

La Tunisie a bénéficié des mêmes circonstances quoique dans une moindre mesure que l'Algérie.

Quant aux phosphates, leur production demeure assez constante : elle se poursuit sous le régime des accords de 1934 qui assurent aux entreprises une sécurité appréciable.

La revue que nous venons ainsi de passer des principaux éléments de leur activité économique laisse l'impression que nos provinces de l'Afrique du Nord voient s'accroître le redressement dont notre précédent rapport signalait les premiers indices. A une longue suite de bilans déficitaires, la campagne qui s'achève a fait succéder un compte de profits certains et parfois importants.

La balance commerciale de l'Algérie traduit, d'une manière saisissante, ce renversement de la situation ; pour la première fois depuis 1919, elle accuse un solde positif, modeste il est vrai — 134 millions de francs, — mais qui se substitue à des soldes négatifs qui avaient atteint près de 950 millions en 1934 et encore 231 millions en 1935.

Le total des échanges représente, en 1936, 6.794 millions de francs, contre 5.457 millions l'année précédente ; les exportations se sont accrues de 850 millions, les importations de 485 millions seulement. Si satisfaisants que soient ces chiffres, ils laissent la voie ouverte à de nouveaux progrès ; rappellerons-nous qu'à la veille de la crise, le commerce extérieur de l'Algérie avait atteint près de 10 milliards ?

Les statistiques douanières ne sont pas seules à révéler cette heureuse évolution. Les rendements fiscaux sont en plus-value. De nombreuses entreprises, jusqu'à présent obérées, parviennent à alléger leurs charges. Les transactions sur les propriétés rurales marquent une intéressante reprise à des prix justement influencés par la revalorisation des produits du sol.

En Algérie comme en Tunisie, une longue période de réserve et d'attente paraît ainsi s'achever pour laisser place à des temps plus favorables au jeu des initiatives qui tendent à mettre en valeur les forces productives du pays.

Une ombre subsiste cependant : la balance des comptes ne s'est pas améliorée dans la mesure qui aurait correspondu au redressement de la situation économique ; le financement des affaires s'est, au contraire, pendant tout le cours de l'année, heurté à des difficultés provenant de la raréfaction de l'argent disponible. Nos possessions ne pouvaient sans doute échapper aux répercussions des crises qui ont, à plusieurs reprises, troublé le marché monétaire de la métropole ; elles les ont parfois même ressenties avec une intensité accrue. Comme nous l'avons déjà expliqué, le fonds de roulement de ces pays encore relativement neufs est, en période normale, constitué pour une large part au moyen de capitaux importés que sollicite l'attrait de placements avantageux ; mais ces capitaux sont précisément de ceux qui, dans les temps troublés, cèdent le plus volontiers aux tentations spéculatives. La spéculation qui les avait attirés en Afrique les en a détournés dès qu'ils ont cru trouver ailleurs plus de profits ou plus de sécurité. La banque a dû ainsi faire face, pour des montants considérables, à des transferts qui correspondaient au rapatriement de fonds antérieurement venus d'outre-mer.

Mais, chose plus grave et que l'on ne peut évoquer sans un sentiment de regret, beaucoup de capitaux spécifiquement nord-africains se sont associés à cet exode. Gagnés par une sorte de contagion provenant de la métropole et localement impressionnés par certaines agitations qui sont sans doute plus bruyantes que profondes, leurs détenteurs ont pensé découvrir sous d'autres cieux des refuges plus sûrs que ceux qui leur étaient offerts dans leur propre pays. Au sortir d'une crise récente qui avait avili bien des valeurs, l'Algérie et la Tunisie offraient cependant, dans les domaines les plus divers, l'occasion de placements ne présentant, tout compte fait, pas plus de risques que les opérations de bourse ou de change qui s'y sont substituées.

Quoi qu'il en soit, du point de vue technique, ces mouvements de fonds ont eu pour résultat d'annuler, dans la balance des comptes, le bénéfice qu'aurait dû y inscrire la réalisation, à des prix rémunérateurs, de récoltes satisfaisantes. Profondément entamées au cours des années précédentes, les réserves de change de la banque d'émission ne se sont pas reconstituées comme on était en droit de l'espérer. Notre Institut a dû, d'autre part, augmenter le volume de ses comptes pour se substituer aux capitaux défailants. L'examen de cet état de fait conduit à deux observations qui méritent de retenir l'attention : la première est que la couverture du franc algérien, au lieu de s'améliorer, a conservé une tendance à se réduire et à approcher du niveau au-dessous duquel il serait dangereux de la laisser fléchir ; la seconde est que l'Algérie, s'abstenant de restaurer ses réserves au cours d'années de prospérité, s'expose à ne pouvoir surmonter les difficultés auxquelles son économie se heurterait dès le retour d'une crise, même passagère. Sans doute, certains des capitaux exportés ne sont pas définitivement perdus pour le pays ; mais ils n'ont pas toujours conservé la liquidité et la mobilité qui permettraient à tout instant de les rapatrier. La remarque est d'importance, car ces fonds sont rarement la propriété de capitalistes au sens habituel du mot ; ils ont, le plus souvent, été prélevés sur des ressources de

trésorerie temporairement disponibles, de telle sorte que leur immobilisation n'est pas sans périls et que pour avoir voulu réaliser quelques profits de spéculation sur certains postes de leur bilan, de trop nombreuses affaires se sont exposées à compromettre les éléments essentiellement productifs de leur activité.

Conscientes du danger, les banques algériennes se sont efforcées d'empêcher leur clientèle de céder à de fâcheux entraînements. Elles n'y ont que très partiellement réussi. Il faut espérer que le sang-froid et la prudence, dans une atmosphère qui tend d'ailleurs à s'apaiser, ramèneront les dirigeants des entreprises vers des méthodes de gestion mieux adaptées à leur intérêt particulier et plus conformes aux intérêts généraux du pays.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes attachés à donner au public, non seulement l'impression, mais les réalités d'une politique de stabilité et de pondération. Non sans mal parfois, nous nous sommes efforcés d'atténuer l'amplitude des perturbations qui ont fréquemment agité le marché de l'argent ; leur incidence trop brutale eût été grave dans un milieu où beaucoup d'affaires, même très correctement conduites, n'ont pas encore rétabli leur fonds de roulement amenuisé au cours d'années difficiles. En fait, notre taux n'a, pendant tout l'exercice, jamais dépassé 5 % et nous avons pu ainsi accueillir toutes les demandes justifiées du commerce et de l'industrie à des conditions dont les bénéficiaires auraient vainement cherché l'équivalent dans la métropole même

ETAT DES HYPOTHEQUES, MAINLEVÉES, MUTATIONS ONÉREUSES, ETC.
consenties sur des propriétés en cours d'immatriculation
et sur des propriétés immatriculées au cours du 4^e trimestre 1936 et 1937.

PROPRIÉTÉS	FRANÇAIS		ÉTRANGERS		INDIGÈNES		TOTAUX		TOTAUX (1936)	
<i>Hypothèques. — 4^e trimestre 1937.</i>								<i>4^e trimestre 1936</i>		
Urbaines	138	6.441.900	55	2.236.400	48	1.836.100	241	10.514.400	259	20.361.100
Rurales	88	5.719.100	2	54.300	42	1.108.000	132	6.881.400	155	5.455.260
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	37	372.400
Lots de colonisation ..	27	1.932.100	"	"	"	"	27	1.932.100	45	2.097.100
Total.....	253	14.093.100	57	2.290.700	90	2.944.100	400	19.327.900	496	28.285.860
<i>Hypothèques consenties :</i>										
En cours d'immatriculation							45	1.674.500		
Sur titres							355	17.653.400		
<i>Mainlevées. — 4^e trimestre 1937.</i>								<i>4^e trimestre 1936</i>		
Urbaines	238	15.352.900	63	3.079.500	87	6.941.800	388	25.374.200	338	11.731.305
Rurales	82	6.878.500	6	77.000	79	1.205.300	167	8.160.800	130	5.164.570
Mixtes	2	"	"	"	"	"	2	"	6	1.650.000
Lots de colonisation ..	13	687.400	"	"	"	"	13	687.400	10	243.900
Total.....	435	22.918.800	69	3.156.500	166	8.147.100	570	34.222.400	484	18.789.775
<i>Mainlevées inscrites :</i>										
En cours d'immatriculation							19	1.324.200		
Sur titres							551	32.898.200		
<i>Mutations onéreuses. — 4^e trimestre 1937.</i>								<i>4^e trimestre 1936</i>		
Urbaines	323	19.912.870	55	2.804.200	305	5.352.950	683	28.070.020	734	31.443.928
Rurales	187	11.695.300	19	340.000	251	1.909.250	457	13.944.550	401	8.563.726
Mixtes	1	28.600	1	120.000	2	7.500	4	156.100	2	25.000
Lots de colonisation ..	28	1.204.850	"	"	"	"	28	1.204.850	25	2.104.700
Total.....	539	32.841.620	75	3.264.200	558	7.269.700	1.172	43.375.520	1.162	42.137.354
<i>Mutations onéreuses inscrites :</i>										
En cours d'immatriculation							142	2.729.950		
Sur titres							1.030	40.645.570		
<i>Autres mutations. — 4^e trimestre 1937.</i>								<i>4^e trimestre 1936</i>		
Urbaines	87	8.359.400	30	7.589.900	59	3.373.200	176	19.322.500	106	5.143.770
Rurales	32	1.552.400	1	3.000	89	1.451.900	122	3.007.300	94	477.460
Mixtes	"	"	"	"	1	246.000	1	246.000	"	"
Lots de colonisation ..	2	445.000	"	"	"	"	2	445.000	"	"
Total.....	121	10.356.800	31	7.592.900	149	5.071.100	301	23.020.800	200	5.621.230
<i>Autres mutations inscrites :</i>										
En cours d'immatriculation							15	654.100		
Sur titres							286	22.366.700		
<i>Autres contrats. — 4^e trimestre 1937.</i>								<i>4^e trimestre 1936</i>		
Urbaines	303	242.000	49	150.000	244	323.300	596	715.300	493	5.333.384
Rurales	196	80.000	7	48.400	178	72.700	381	201.100	429	2.915.088
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"
Lots de colonisation ..	9	35.000	"	"	"	"	9	35.000	94	275.300
Total.....	508	357.000	56	198.400	422	396.000	986	951.400	1.030	8.523.772
<i>Autres contrats inscrits :</i>										
En cours d'immatriculation							12	79.700		
Sur titres							974	871.700		

SOCIÉTÉS ANONYMES AU MAROC

Indications relevées pendant la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 1937.

1° Sociétés nouvelles

	CAPITAL nominal	SIEGE	DATE de constitution
<i>Agricoles</i>			
Société « Agricola »	50.000	Tanger	8 octobre
S.A. des domaines algéro-marocains de Meknès.	300.000	Meknès	27 octobre
Agrumes du Beth	60.000	Sidi-Slimane	5 novembre
<i>Commerciales</i>			
Tangier Industries Limited £ : 1.500	225.000	Tanger	26 octobre
Commerce et représentation	100.000	Tanger	1 ^{er} décembre
Union commerciale de transporteurs « U.C.T. ».	400.000	Casablanca	1 ^{er} décembre
Diesel Traction S.A.	500.000	Casablanca	17 décembre
Société franco-marocaine de conserves « Sofac ».	100.000	Tanger	18 décembre
Centrale automobile marocaine	80.000	Tanger	17 décembre
<i>Financière</i>			
Comptoir financier de Tanger « Cofitan »	1.000.000	Tanger	28 décembre
<i>Immobilière</i>			
Société d'études et d'entreprises modernes	50.000	Tanger	7 octobre
<i>Diverses</i>			
Société d'études financières et de gérance	100.000	Tanger	22 novembre
Comptoir général	20.000	Tanger	13 novembre
Mafta S.A.	100.000	Tanger	4 décembre
Financière de parfumerie	1.000.000	Tanger	20 décembre
	4.085.000		

2° Augmentations de capital

Société des mines du djebel Salhreff	de	10.000.000	à	12.500.000
Société foncière de Casablanca	de	2.000.000	à	2.208.000
Société minière des Gundafa	de	1.200.000	à	3.000.000
Internationale immobilière et commerciale	de	500.000	à	2.500.000
Nord-africaine immobilière et financière	de	50.000	à	1.500.000
Établissements Abt « Sadea »	de	600.000	à	702.000
				8.060.000

3° Réductions de capital

Société « Galix »	de	2.000.000	à	500.000
Société immobilière « Elbe »	de	800.000	à	480.000
Société immobilière de Rabat	de	1.800.000	à	1.512.000
Compagnie foncière et agricole du Haut-Maroc	de	270.000	à	240.000
				2.138.000

4° Dissolutions

Société marocaine d'agriculture et d'élevage	Capital :	125.000
Société marocaine d'exportation		70.000
Société d'études et de financement langéroise		50.000
Société d'assistance privée ouvrière		10.000
		255.000

5° Modifications

Société marocaine de Koudiat-Sba : transformation en société à responsabilité limitée.
Société africaine des essences et pétroles devient : Société marocaine des produits du pétrole.
Marocaine industrielle, commerciale, « Sominco » devient : Société marocaine foncière industrielle et commerciale « Somafinco ».

Transferts de sièges sociaux

Société marocaine de mines et produits chimiques : à Casablanca.
Société immobilière de Tanger
Société immobilière de la Marne
Société agricole d'Aoudar
Société immobilière « La Tropézienne »
Société immobilière « La Varoise »
Compagnie agricole du Trarza
Lanoma

à Tanger.

6° MOUVEMENTS DES CAPITAUX DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES MAROCAINES
du 1^{er} octobre au 31 décembre 1937

SOCIÉTÉS	SOCIÉTÉS nouvelles	Augmentations	Réductions	Dissolutions	SOLDE
Agricoles	410.000	»	»	125.000	+ 285.000
Commerciales	1.405.000	»	»	80.000	+ 1.325.000
Financières	1.000.000	»	»	»	+ 1.000.000
Immobilières	50.000	208.000	2.108.000	50.000	— 1.900.000
Industrielles	»	102.000	»	»	+ 102.000
Minières	»	4.300.000	»	»	+ 4.300.000
Diverses	1.220.000	3.450.000	30.000	»	+ 4.640.000
	4.085.000	8.060.000	2.138.000	255.000	+ 9.752.000

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937

Agricoles	2.540.000	4.840.000	312.500	125.000	+ 6.942.500
Commerciales	8.140.000	839.000	1.450.000	4.010.000	+ 3.519.300
Financières	3.865.000	1.125.000	»	1.000.000	+ 3.990.000
Immobilières	13.895.000	208.000	2.108.000	150.000	+ 11.845.000
Industrielles	5.175.000	6.697.000	3.125.000	»	+ 8.747.000
Minières	515.000	14.300.000	»	»	+ 14.815.000
Electricité	»	»	»	1.000.000	— 1.000.000
Automobiles	»	»	700.000	»	— 700.000
Transports	»	1.000.000	239.000	1.900.000	— 1.139.000
Diverses	17.107.000	3.750.000	30.000	»	+ 17.077.000
	51.237.300	32.759.000	7.964.500	8.185.000	+ 67.846.800

Sociétés à responsabilité limitée créées en 1937

GROUPES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	CAPITAUX ENGAGÉS
Agricoles	3	125.000
Commerciales	41	8.800.000
Immobilières	2	1.750.000
Industrielles	18	3.066.000
	64	13.741.000

7° Résultats bénéficiaires ou déficitaires

SOCIÉTÉS	EXERCICE	CAPITAL VERSE	RÉSULTATS
<i>Agricoles</i>			
Société marocaine de Sidi-Taïbi	1935-1936	1.500.000	— 59.867
Société marocaine des Beni-M'Tir	1935-1936	6.000.000	+ 69.994
Société agricole des Doukkala	1935-1936	2.410.000	— 901
Société de cultures industrielles au Maroc	1936	7.000.000	— 103.144
Société marocaine d'Aïn-Sikh	1935-1936	2.000.000	— 106.178
<i>Commerciale</i>			
Société marocaine des magasins généraux	1936	2.500.000	+ 34.377
<i>Immobilières</i>			
Comptoir immobilier du Maroc	1936	8.913.000	+ 93.791
Crédit marocain	1936	3.300.000	+ 127.093
<i>Automobiles</i>			
Anciens Établissements Henri Bernard	1936	2.700.000	+ 41.698
Auto-Hall	1936-1937	20.000.000	+ 1.513.962
<i>Minière</i>			
Mines de Bou-Azzer et du Graara	1935	5.000.000	— 445.717
<i>Diverses</i>			
Fermière des sources minérales d'Oulmès	1936	5.000.000	+ 147.161

COURS DES VALEURS MAROCAINES

Bourse de Paris

Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Banque commerciale du Maroc	250	168	67	94
Compagnie asiatique et africaine	100	55	17	25
Auto-Hall	100	67	47	59
Mines de Bou-Arfa	150	189	69	80
Brasseries du Maroc	100	290	188	218
Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc.	100	170	92	96
Chemins de fer du Maroc	500	489	348	371
Chemins de fer Tanger-Fès	500 (1)	210	151	161
Compagnie Marocaine	500	365	178	237
Compagnie générale du Maroc	500	655	311	347
Compagnie de la Mamora	100	43	16	20
Énergie électrique du Maroc	500	870	585	575
Marocaine de construction métallique	100	118	36	44
Marocaine de distribution (S. M. D.)	250	640	375	388
Moulins du Maghreb	100	77	36	39
Port de Fedala	500	769	470	575
Ports marocains	500	905	475	519
Superphosphates et produits chimiques du Maroc	500	650	505	648
Tabacs du Maroc	500 (2)	8.175	6.600	7.250
Tramways et autobus de Casablanca	100	92	40	83

(1) 400 francs versés.
(2) 450 francs versés.

Office de compensation de Casablanca

Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Anciens établissements Buisson, actions A	500	550	350	550
Africaine de matériel industriel	100	111	75	110
Omnium nord-africain	250	705	475	700
France-Auto	100	111	80	110
Marocaine d'automobiles	100	80	70	70
Tramways et autobus de Fès	100	45	25	30
Tramways et autobus de Meknès	100	incoté		
Immobilière et financière chérifienne	1.000	700	500	550
Générale automobile marocaine	100 (1)	85	45	85
Mutuelle hypothécaire franco-sud-américaine	1.500	760	650	725
Compagnie fasi d'électricité	500	530	510	530
Compagnie africaine des ateliers de construction Schwartz-Hautmont	250	280	235	235
Caisse de prêts immobiliers (actions)	1.000 (2)	incoté		
Compagnie africaine de transports	500	incoté		
Centrale automobile chérifienne	100 (3)	30	10	10
Huileries et savonneries du Maroc	500			1.000

(1) Libérée de francs : 62,50. (2) Libérée de francs : 323,50. (3) Libérée de francs : 87,50.

Hors cote

	+ Haut	+ bas
Banque d'Etat du Maroc	4.900	4.850
Société chérifienne d'hivernage	30	18
Société nouvelle des grands bazars marocains.....	28	10
Société minière des Gundafa	25	6
Mines d'Aouli	620	505
Tuïleries et briqueteries de Marrakech	40	40
Société chérifienne d'automobiles et de matériel agricole	5	5
S.A. marocaine d'approvisionnement	5	5
Compagnie fermière des sources minérales d'Oulmès	150	150
Domaine de Dar-Sridge	314	305
Nord - Automobile	40	30
Auto-Hall (nouvelles)	50	
Compagnie de transports de Rabat-Salé	325	

SITUATION

DE LA BANQUE D'ÉTAT DU MAROC
au 31 décembre 1937.

ACTIF :	
Encaisse or	103.166.572 34
Disponibilités en monnaies or	108.751.105 95
Monnaies diverses	44.848.995 38
Correspondants de l'étranger	294.626.525 69
Portefeuille effets	216.712.937 07
Comptes débiteurs	190.430.941 55
Portefeuille titres	1.393.603.719 98
Gouvernement marocain (zone fran- çaise)	15.000.000 »
Gouvernement marocain (zone espa- gnole)	687.783 50
Immeubles	15.714.395 34
Caisse de prévoyance du personnel....	22.924.679 05
Comptes d'ordre et divers.....	36.998.882 59
	2.443.466.538 44
PASSIF :	
Capital	46.200.000 »
Réserves	37.300.000 »
Billets de banque en circulation (francs) — (hassani)	550.048.365 »
Effets à payer	49.956 60
3.196.676 37	
Comptes créditeurs	254.830.530 14
Correspondants hors du Maroc.....	1.779.796 85
Trésor français, à Rabat	1.177.216.610 75
Gouvernement marocain (zone fran- çaise)	230.634.521 26
Gouvernement marocain (zone espa- gnole)	12.319.233 57
Gouvernement marocain (zone tan- géroise)	6.364.440 58
Caisse spéciale des travaux publics....	271.177.93
Caisse de prévoyance du personnel....	23.160.617 43
Comptes d'ordre et divers.....	100.094.611 96
	2.443.466.538 44

ÉTAT

des recouvrements au 30 novembre 1937
effectués au titre du budget général (exercice 1937)

DÉSIGNATION	PRÉVISIONS exercice 1937	RECOUVREMENTS au 30 nov. 1937
Tertib	115.475.000	69.384.817,17
Patentes	20.000.000	12.922.360,43
Taxe d'habitation	7.500.000	1.973.771,57
Taxe urbaine	17.000.000	9.642.220 68
Prestations	4.000.000	1.784.487,10
Taxe de vérification des poids et mesures ...	500.000	565.340,23
Droits de douane	136.000.000	157.981.115,92
Droits de consumma- tion	285.500.000	276.891.897,79
Droits de marchés	»	»
Droits d'enregistrement	34.500.000	29.183.743,69
Droits de timbre	17.300.000	14.339.146,00
Produits et revenus du domaine	17.550.000	17.087.118,31
Produits de l'Office pos- tal	48.185.000	46.514.800,52
Produits des monopoles et exploitations	59.625.000	35.060.189,19
Produits divers du bud- get	35.880.500	22.678.565,95
TOTAL.....	799.024.500	696.009.574,55

RENDEMENT DES TAXES MUNICIPALES.

VILLES	DROITS de porte intérieurs	DROITS de marchés	TAXE d'abatage	DROITS divers	TOTAL	PÉRIODE correspon- dante de 1936	En plus	En moins
Agadir	435.931	25.176	39.311	23.436	522.854	429.179	93.675	—
Azemmour	195.584	34.460	19.987	26.938	276.969	279.430	—	2.461
Casablanca	2.972.491	1.007.765	—	1.285.421	5.265.677	5.278.279	—	12.602
Fedala	104.773	81.835	69.024	44.262	299.894	312.284	—	12.390
Fès	1.276.901	878.027	343.637	287.120	2.785.685	2.141.363	644.322	—
Marrakech	2.282.884	1.586.998	380.849	684.197	4.934.928	4.841.418	93.510	—
Mazagan	1.219.713	162.794	119.875	134.286	1.636.668	1.592.673	43.995	—
Meknès	1.759.919	460.032	569.044	354.855	3.143.850	2.405.888	737.962	—
Mogador	514.267	182.092	78.890	108.257	883.506	900.628	—	17.122
Ouezzane	275.300	157.691	83.879	49.177	566.047	598.682	—	32.635
Oujda	443.667	600.246	308.748	189.164	1.541.825	1.326.122	215.703	—
Port-Lyautey	1.356.206	105.252	124.519	156.981	1.742.958	1.009.480	733.478	—
Rabat	786.706	618.275	603.174	481.851	2.490.006	2.151.486	338.520	—
Safi	381.670	153.232	144.612	178.133	857.647	1.143.580	—	285.933
Salé	554.579	290.665	97.030	102.023	1.044.297	942.808	101.489	—
Sefrou	299.825	116.814	57.637	67.037	541.313	427.870	113.443	—
Settat	—	789.060	88.169	161.552	1.038.781	735.771	303.010	—
Taza	205.897	66.198	220.414	80.953	573.462	393.674	179.788	—
	15.066.313	7.316.612	3.347.799	4.415.643	30.146.367	26.910.615	3.598.895	363.143

Variations de l'indice des fonds d'Etat,
actions et obligations marocaines,
pendant l'année 1937 (Bourse de Paris)

Le service du commerce (bureau de la statistique générale et de la documentation économique) vient de composer un indice général des variations de la cote des valeurs marocaines à la Bourse de Paris.

Cet indice fait état des variations mensuelles des cours de 64 valeurs, et la base de 100 a été choisie en janvier 1937, les cours retenus étant ceux du début de chaque mois.

L'indice général des 64 valeurs est d'ailleurs la composante de 3 indices portant sur des catégories bien distinctes :

1° *Indice partiel des fonds d'Etat* (9 valeurs) (les emprunts du Maroc souscrits de 1910 à 1934);

2° *Indice partiel des valeurs industrielles et bancaires* (actions et parts, 31 valeurs). Genre actions Compagnie Algérienne, Banque Commerciale du Maroc, Chemins de fer du Maroc, Énergie électrique, S.M.D., Chaux et ciments, Compagnie de la Mamora, Moulins du Moghreb, etc. ;

3° *Indice partiel des obligations émises généralement* par les mêmes sociétés.

Le tableau ci-dessous donne la physionomie des variations mensuelles de cet indice général et des trois indices partiels.

MOIS	Indice des fonds d'Etat (9 composants)	Indice des actions et parts (31 composants)	Indice des obligations (24 composants)	Indice général
1937				
Janvier	100	100	100	100
Février	100	104	98	102
Mars	100	102	99	101
Avril	97	99	97	98
Mai	95	96	97	96
Juin	93	90	96	93
Juillet	95	92	94	93
Août	93	89	92	91
Septembre	101	88	100	94
Octobre	93	84	97	90
Novembre	95	84	97	90
Décembre	97	83	98	90